

Du 19 mars 1946.

N o t e .

En principe, j'estime que nous ne devons négliger aucune occasion de collaborer avec des organisations étrangères. En particulier, en ce qui concerne les transports, nous devons nous associer à tous les efforts qui sont accomplis pour les développer et les améliorer. Pour autant que je puisse en juger d'après votre note, nous devons nous montrer conciliants et positifs à l'égard de l' E s i t o . Nous devrions envoyer à Londres un représentant comme observateur ou délégué (il m'est difficile d'apprécier). Ce représentant devrait recevoir des instructions précises. Une politique d'abstention ou de trop grande discrétion sur nos projets pourrait avoir de fâcheuses conséquences.

Si vous désirez que je cherche à faire intervenir mon collègue M. Celio, préparez-moi une lettre à son intention.